



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

États-Unis

Question écrite n° 41047

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères et européennes sur le bilan des actions de solidarité menées par la France, en faveur des sinistrés de l'ouragan Katrina sur la Nouvelle-Orléans en août 2005. En effet, la France toute entière s'était émue de l'ampleur matérielle et humanitaire de la catastrophe et avait donc montré son intérêt par un très grand élan de générosité et la prise d'initiatives de solidarité très diverses et très nombreuses, dans les jours et les semaines qui ont suivi. Trois ans et demi après que la Nouvelle-Orléans ait été submergée par cet ouragan, il pourrait être intéressant de connaître le bilan de ces actions de solidarité et quelles sont les initiatives qui s'y poursuivent dans le cadre des relations séculaires et traditionnelles qui lient la France à cette grande ville américaine. Il lui demande donc de bien vouloir lui dresser un état chiffré de ces actions et initiatives.

Texte de la réponse

Fin août 2005, le cyclone Katrina, d'une violence exceptionnelle, frappe les États-Unis et oblige un pays qui est le premier fournisseur d'aide internationale à devenir récipiendaire de cette aide. La France est un des États dont la contribution a été la plus conséquente. Le ministère des affaires étrangères et européennes, par l'intermédiaire de la délégation à l'action humanitaire (DAH), a procédé à deux opérations d'envoi de fret humanitaire d'une valeur de 65 945 euros : 6,1 tonnes (tentes, bâches et 1 000 rations alimentaires prélevées sur les stocks de la DAH disponibles en Martinique) le 6 septembre 2005, sur des vols du ministère de la défense, destinés aux personnes déplacées en Arkansas. Quatre membres de la sécurité civile chargés d'une mission d'évaluation ont accompagné la cargaison ; 12,7 tonnes (bâches, tentes, jerrycans, kits d'hygiène et de cuisines prélevés sur les stocks de la DAH en métropole) le 8 septembre 2005, sur un avion Airbus Beluga mis à disposition de la DAH par Airbus Industries ; 17 plongeurs-démineurs partis de la base d'Istres ont été déployés à Pensacola (Floride) puis Pascagula (Mississippi) afin d'effectuer la réhabilitation d'installations portuaires, le déblaiement de quais et le déplacement d'obstructions ; Deux C 160 avec 74 tonnes de fret ont été envoyés au profit des populations sinistrées en Louisiane. Cette action s'est inscrite dans la décision du Conseil de l'Atlantique Nord le 9 septembre 2005 d'activer sa force de réaction rapide à travers sa composante de transport aérien. La Croix-Rouge française a envoyé une équipe de logisticiens (18 personnels) à Baton Rouge via Atlanta à la demande de la Croix-Rouge américaine. L'ONG Télécom sans frontières (TSF) a envoyé une équipe à Houston chargée d'aider au rétablissement des liaisons téléphoniques et internet. Les pompiers humanitaires français ont déployé à Baton Rouge une équipe (2 médecins, 2 pompiers, 1 infirmière) avec matériel de réanimation et médicaments. Le groupe de secours catastrophe français (GSCF) a envoyé sur place une équipe médicalisée de 10 personnes, dotée notamment d'une unité de potabilisation d'eau (1 500 litres/heure) et de 10 000 euros de médicaments. Les entreprises françaises ont contribué pour plus de 20 millions de dollars en biens et services. La société EADS (Eurocopter USA) a aidé, en liaison avec la Garde nationale, à la réalisation de missions dites de search and rescue avec la mise à disposition de 2 hélicoptères (E C135 et EC 120) basés à Gulfport (Mississippi). Elle a par ailleurs versé 100 000 euros à des associations humanitaires. La société Véolia Environnement USA a apporté son expertise hydraulique (camions de transport

d'eau). La société Total a apporté un don de 1 million de dollars à la Croix-Rouge américaine. La société EADS (Airbus) a mis à disposition un avion Beluga parti de Toulouse à destination de Mobile. La société Zodiac a réalisé plusieurs dons (250 000 dollars) et mis à disposition 5 techniciens, 20 bateaux, 20 moteurs (en liaison avec la 82nd Airborne de la marine américaine). La société Sodexho a offert 500 000 repas (en liaison avec la FEMA et la Croix-Rouge). La société Lafarge a soutenu les travaux de reconstruction des digues de La Nouvelle-Orléans et offert son soutien à diverses ONG locales. En outre, à la suite de ces événements douloureux, la France a décidé de donner une impulsion nouvelle à sa coopération avec la Louisiane à laquelle nous sommes unis par des liens historiques d'amitié. Un fonds de solidarité, géré par la fondation FACE, a permis de réunir plus d'un million de dollars pour le soutien aux artistes et à des manifestations musicales à La Nouvelle-Orléans, pour une aide aux programmes linguistiques et pour un soutien exceptionnel à l'Alliance française de La Nouvelle-Orléans. En outre, deux grandes expositions ont été organisées en 2007 : « Images de la femme dans la société française du xxe siècle » au New Orleans Museum of Art, avec la participation d'une quarantaine de musées français, parmi lesquels le Louvre, et « 400 ans de présence française en Louisiane : trésors de la Bibliothèque nationale de France ». Dans le domaine éducatif, pour lequel les accords franco-louisianais ont été renouvelés le 25 septembre 2008, notre aide budgétaire à l'enseignement du français a été accrue, notamment au bénéfice de l'école Audubon, et complétée par un effort financier comparable des autorités louisianaises ainsi que par une levée de fonds de 180 000 dollars réunis par la fondation FACE, à l'initiative de notre service culturel aux États-Unis.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 41047

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 février 2009, page 929

Réponse publiée le : 19 mai 2009, page 4834